



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/01/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Date de convocation : 21/01/2026

Présents :

BONNET Michel

BOUSQUET Pascal

MURILLO Véronique

RASCOL Claude

RASCOL Nicolas

ROULENQ Didier

SEGUIER Céline

VIDAL Vincent

Absents :

AZAÏS David

GUIRAUD Magali

MILHAU Régis

L'an deux mille vingt-six, les vingt-sept Janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Barre, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Barre sous la présidence de Monsieur Vincent VIDAL, Maire.

Mr Vincent Vidal prend la présidence de la réunion du conseil.

Mr Didier Roulenq est nommé secrétaire de séance.

• Approbation du PV du conseil municipal du 06 Janvier 2026 :

*Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des modifications doivent être apportées au PV du 06 Janvier 2026 qui a été envoyé au préalable.*

*Il demande ensuite de bien vouloir approuver le PV.*

*Entendu le rapport du Maire,*

*Résultat du vote : ADOPTE*

*Votants : 08*

*Pour : 08*

• **Délibération portant sur un contentieux devant le tribunal administratif**

Monsieur le maire explique que suite au marché public déposé en Décembre 2025 concernant le lac du Dèvès, une requête a été déposée contre la Mairie de BARRE au tribunal administratif de Toulouse,

Il vous est donc proposé :

- d'autoriser M. le Maire à ester en justice dans l'instance ci-dessus rappelée ;
- de désigner comme avocat Maître Sabine JOSEPH BARLOY pour défendre la commune dans cette affaire.

Résultat du vote : *ADOPTE*

Votants : 08

Pour : 08

**Informations et questions diverses :**

La séance est clôturée à 21h30

Le secrétaire de séance



Le Maire

